

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023

Date d'exécution 23.10.2023

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

Protection contre la rouille

Lubrificateur

De soins d'armes

Remarque

UFI: ADMC-410X-2007-T8C7

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

PUAG AG

Oberebenestr. 51

CHE-5620 Bremgarten AG, Aargau

Producteur

F.W.Klever

Hauptstraße 20

D-84168 Aham

Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10

Télécopie + 49 (0) 8744 96 99 96

E-mail info@ballistol.de

Site web www.ballistol.de

Service responsable de l'information:

Qualitätssicherung

Téléphone +49 (0) 8744 96 99 80

E-mail (personne compétente):

info@ballistol.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nur für Anrufe aus der Schweiz! Tox Info Suisse 145 +41 44 251 5151

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023

Date d'exécution 23.10.2023

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
8008-20-6	232-366-4	Kérosène (pétrole)	5 - 10 pds %	Asp. Tox. 1; H304	
		Korrosionsschutzmittel	5 - 10 pds %	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.

Traitement médical nécessaire.

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone (CO₂)

eau pulvérisée

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023

Date d'exécution 23.10.2023

Version 1.0 (fr)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxydes d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Informations complémentaires

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Eloigner toute source d'ignition.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

6.4 Référence à d'autres sections

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter de:

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023

Date d'exécution 23.10.2023

Version 1.0 (fr)

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage

12 liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:

Agent oxydant

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
8008-20-6	232-366-4	Kerosene	200 (1)(2) [mg/m ³] (1) As total hydrocarbon vapour - application limited to conditions with negligible aerosol exposure (2) Additional indication "D" means that the absorption of the agent through the skin, mucous membranes or eyes is an important part of the total exposure. It can be the result of both direct contact and its presence in the air. (BE)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
formation d'aérosol ou de nébulosité

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023

Date d'exécution 23.10.2023

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

huileux

Couleur

dunkelbraun, trüb

Odeur

comme:

Pétrole

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	(cinématique) > 20 mm ² /s (40°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		Non miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	env. 0.9 g/cm ³ (20°C) pression 1013 mbar		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
indice de réfraction	1.48 (20°C)		

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023

Date d'exécution 23.10.2023

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Comburant, fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Indications diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	> 2000 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg Espèce Lapin		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
légèrement irritant		

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.			

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023

Date d'exécution 23.10.2023

Version 1.0 (fr)

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Si manipulé correctement et utilisé comme prévu, le produit ne cause aucun effet nocif à notre expérience et à l'information fournie à nous.

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023

Date d'exécution 23.10.2023

Version 1.0 (fr)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
-----------------------------	-------------------------

160708 *	déchets contenant des hydrocarbures
----------	-------------------------------------

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Recycler les emballages des marchandises selon le système allemand DSD (Duales System Deutschland).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

autres réglementations (UE)

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Keramik-Kettenöl flüssig PUAG

Date d'édition 23.10.2023
Date d'exécution 23.10.2023
Version 1.0 (fr)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.